

Derrière les mots...

eDORA

*Essaimer DORA :
dispositif ouvert
de ressources et
d'accompagnement
de projets
d'activités
en milieu rural*



Fonds Social Européen

Le projet DORA réunit des associations à but non lucratif, impliquées sur le terrain du développement des territoires ruraux via l'accompagnement, le soutien, le conseil et/ou la mise en réseau de porteurs de projets d'installation.

Il s'agit d'une dynamique inter-associative, c'est-à-dire qui réunit les associations d'appartenance différentes, mais qui se rejoignent sur un certain nombre de valeurs et de pratiques de terrain les amenant à des constats communs.

Cette dynamique s'appuie sur une inter-connaissance ancienne via la coordination CELAVAR. Cette coordination, mise en pratique en 2002 dans un partenariat Equal DORA (FSE) s'est depuis poursuivie dans le projet e-DORA. Elle a pour objectif aujourd'hui d'essaimer les acquis de ces travaux communs.

« Derrière les mots... » est une des productions de ce travail inter-associatif. Ce lexique, modeste et engagé, est apparu comme nécessaire aux protagonistes, et ce pour plusieurs raisons :

d'abord, la nécessité d'exigence en interne : pour travailler ensemble, avec nos approches communes (identité associative, posture d'éducation populaire, militance pour le développement des territoires ruraux et l'émancipation des individus) et nos identités propres, il faut prendre (perdre ?) le temps de vérifier que l'on parle, sinon le même langage, au moins de la même chose. Ce temps pris a été l'occasion de débroussailler notre propre vocabulaire.

ensuite la volonté de clarté à l'externe : accompagnement à la création d'activité, installation en milieu rural, accueil de nouvelles populations, porteurs de projets, très petites entreprises... ces expressions il y a peu encore n'étaient employées que de

manière marginale. Aujourd'hui, elles participent d'un langage employé par les médias, les décideurs et nombre d'institutions intervenant dans la lutte contre le chômage et l'exclusion, le développement des entreprises ou des territoires.

Ces mots : accompagnement, très petites entreprises, porteurs de projets sont donc aujourd'hui langage courant. Pourtant, si tout le monde (initiés, militants, institutionnels, spécialistes...) utilise ces mots, personne ne prend le soin de nommer les racines et soubassements de son langage. Dans chaque milieu, chaque contexte, on fait comme si les définitions étaient évidentes et partagées...

Or, nous savons que cela n'est pas vrai : ce qui va sans dire va toujours mieux en le disant !

Nous savons bien aussi que le mot dit toujours plus que le concept qu'il désigne : il dit (surtout !) les valeurs et les méthodes de celui qui l'énonce. L'emploi d'un mot n'est pas une affaire neutre et anodine.

En conclusion, il s'agit de dire « de quel bois on se chauffe » : puisque ces mots autrefois marginaux sont passés sur le devant de la scène, nous nous devons, eu égard aux valeurs qui nous portent, de définir, de notre point de vue, quel sens nous leur donnons.

Il s'agit donc d'un travail de définition engagé, c'est-à-dire : sans prétention universaliste, sans prétention à la neutralité, sans prétention à la vérité. Avec la seule prétention de continuer à participer au débat en tentant d'apporter, de manière claire, le fruit de nos réflexions en la matière...

De quelles créations d'activités et de quelles TPE parle-t-on ?

Quatre critères principaux les définissent.

La dynamique du créateur ou de la créatrice

La TPE pourrait se définir par sa taille (chiffre d'affaire, nombre d'emplois) puisqu'il s'agit d'une très petite entreprise. Cela est réel mais pas suffisant : pour nous ce critère est moins important que les motivations qui poussent son créateur : créer son propre emploi, vivre de ses passions, vivre et travailler quelque part... De ce point de vue, la TPE n'est pas un moyen de devenir patron, au sens où embaucher des salariés dans le cadre d'un éventuel développement fait rarement partie du projet. Peut-être est-ce plutôt un moyen de ne pas avoir de patron...

La TPE n'est pas une affaire d'entrepreneurs (au sens de chef d'entreprise, tel que le veut l'usage courant de ce mot, dont l'origine est militaire !) ainsi elle n'est pas une PME qui n'aurait pas encore eu le temps ou les moyens de grandir...

Le type d'activité

Les TPE qui nous concernent ici se distinguent des entreprises individuelles « classiques » (artisanat, commerce) par des activités innovantes ou, plus souvent, des manières innovantes de combiner des activités et des services : entreprises agri-rurales ou exploitations rurales, pluriactivité, combinaison de tourisme et de services culturels ou pédagogiques, etc.

L'interdépendance entre la TPE et son environnement

Ces TPE ne sont pas facilement délocalisables : parce qu'elles valorisent un patrimoine (naturel, culturel), parce qu'elles travaillent en réseau étroit avec d'autres TPE locales, parce qu'elles sont implantées en cohérence avec le projet de vie de celles et ceux qui la portent. Elles ont besoin de leur environnement et leur environnement a besoin d'elles car elles proposent des services utiles au développement du territoire : ser-

vices nouveaux (pédagogie, accueil), services vitaux (entretien de l'espace, service aux personnes,...) et services qui créent des coopérations entre acteurs des territoires (tourisme et culture, agriculture et accueil, etc...).

La forte imbrication entre les sphères privées et professionnelles

L'imbrication se lit tant dans la cohérence de lieux (entreprise qui utilise des locaux proches, voire communs avec la famille du créateur), que dans les rythmes de travail (articulation des temps sociaux) et dans la cohérence globale des projets de vie et professionnels (valeurs mises en œuvre). Cette imbrication est à la fois source de complexité (qu'est ce qui est du ressort de l'entreprise, qu'est ce qui est du ressort du privé ?) et facteur de la viabilité. Elle est souvent l'une des motivations profondes du projet de création d'activités, mais aussi une de ses difficultés concrètes.

Le lexique qui suit s'attarde sur un certain nombre de mots couramment employés soit par les créateurs de TPE, ci avant décrits, soit par l'environnement institutionnel, professionnel et politique qui s'intéresse à eux. Il s'articule avec d'autres outils produits par les partenaires de DORA :

- les synthèses d'études portant sur
 - les spécificités de l'accompagnement associatif
 - les formes d'organisation territoriale des acteurs
- des travaux sur les espaces de test, outils utiles à la maturation et l'expérimentation d'un projet.

Enfin, il participe d'un centre de ressource virtuel (c'est-à-dire électronique mais dans les faits, bien réel !) accessible depuis le site www.ruralinfos.org.

Accompagnement : étymologiquement, cheminer à côté de celui (celle) dont on est le compagnon (ou le copain) c'est-à-dire dont on partage le pain (co/pain) ;

L'accompagnement nécessite, de ce point de vue, la coexistence de plusieurs éléments : la durée, la distance et la proximité.

Proximité (co/pain) : L'accompagnateur signifie à l'accompagné : « je sais à peu près ce que tu vis, je connais le milieu, j'ai croisé des gens qui ont été dans ta situation, j'ai de la sympathie pour toi et tes projets... » Cet état de tendresse, qui permet à l'accompagnateur d'intuitionner, d'être en empathie. Cette proximité se lit aussi dans le fait qu'on « croit » au projet de l'autre : non pas en aveugle qui ne distinguerait pas les embûches et les difficultés mais parce qu'on croit le projet signifiant pour celui qui le porte donc méritant d'être considéré. Cette proximité permet aussi de s'autoriser à donner son avis, son sentiment et de conseiller.

Distance (à côté) : la définition étymologique contient une notion de posture : je te regarde de ma place, qui n'est pas au-dessus de toi, ni en dessous, mais qui indique plutôt que je suis à côté, et surtout ailleurs.

Cette distance ce décalage, signifient « je ne me mets pas à ta place ». Ils autorisent à résister au projet, aux évidences, aux habitudes.

Durée (cheminer) : l'accompagnement s'inscrit dans le temps et se distingue des interventions ponctuelles. Ces dernières (accueil, conseil, aide, suivi) peuvent faire partie d'un processus d'accompagnement mais elles ne le résument pas : l'usage

L'accompagnateur doit disposer dans sa besace d'une palette d'outils et doit mobiliser deux niveaux de compétences :

- avoir conscience de la richesse de sa besace et sans cesse travailler à la remplir (exigence de la formation permanente) ;

- savoir mobiliser les outils utiles au moment opportun, quitte à n'utiliser à chaque instant qu'une faible partie du contenu de sa besace. Autrement dit, ne pas constamment mobiliser les mêmes outils ou méthodes mais adapter, innover donc créer. L'accompagnateur est donc plus souvent dans la méthodologie (étymologiquement : l'art de choisir un chemin vers...) que dans l'application de méthodes ou techniques.

d'un outil d'accompagnement (par exemple écouter avec bienveillance ou donner un conseil précis) ne garantit pas un accompagnement, lequel n'est effectif que par la mobilisation de plusieurs outils différents, dans la durée.

Plus largement, l'accompagnement d'un porteur de projet, est un processus pédagogique et se distingue de ce point de vue, de l'intervention sociale comme de l'intervention technique ou financière lesquelles sont pour autant souvent nommées « accompagnement ».

Accueil : étymologiquement : au moyen âge – assemblée, (lieu de réunion), Accueillir signifie alors réunir, associer mais aussi attaquer, chasser ; puis évolution dans le sens de saisir, prendre, recevoir, réceptacle.

Aujourd'hui, l'accueil est à la fois un **lieu** identifiable (celui fréquenté en premier lorsqu'on arrive dans un bâtiment ou dans un territoire ou dans un statut nouveau) et une **fonction** (faire bon accueil) ; Dans le langage de la création d'activités, le mot accueil est employé dans deux registres culturels, qu'il faut bien distinguer pour ne pas être dupe :

- accueil de nouvelles populations : « vous êtes les bienvenus ». Il s'agit d'un accueil-sédution visant à faire « bon accueil ». Dans ce registre-là, celui qui accueille est un veilleur (vigilant à ce que tout se passe bien), un hôte qui met de l'enjeu à ne pas décevoir. Celui qui accueille est aussi celui qui sélectionne, définissant dans sa manière de communiquer et d'être disponible, qui il veut accueillir et qui il ne veut pas accueillir ;

- accueil de chômeurs pour favoriser leur insertion : dans le vocable du marché de l'insertion, la fonction d'accueil est en amont de la chaîne des différents intervenants successifs – on dit ici que celui qui accueille est un prescripteur ou qu'il réalise un primo-contact. L'enjeu est ici de ne pas se tromper dans le diagnostic et l'orientation.

Les intervenants de la « chaîne de l'insertion » peuvent réaliser : primo contact-orientation-diagnostic-conseil-aide-dossier de création-financement du

Il est donc logique que des individus, notamment dans le secteur associatif et notamment dans l'éducation populaire, résistent à l'usage du terme "formation" quand il sous-tend des valeurs qu'ils combattent.

Pour autant, il semble possible d'investir des outils de la formation professionnelle avec des valeurs et finalités de l'éducation populaire, et ne pas laisser l'usage de la formation professionnelle aux seuls acteurs du développement économique.

Etre formateur peut donc signifier être garant du cadre, des règles et non être détenteur d'un savoir.

Cela peut aussi signifier mettre en forme, ou créer les conditions (les circonstances, le cadre, le contexte) permettant à l'autre de se former

Le tuteur n'est pas un "bon parrain", c'est un référent pédagogique. C'est celui sur lequel on s'appuie si on en a besoin. Il est à la fois ancré dans le terrain, et un peu plus solide que le porteur de projet car distancié. Comme le formateur, Il est voué à ne plus être utile...

"Le tuteur ne s'use que si on s'en sert" : personne n'est "tuteur" dans l'absolu mais tout le monde peut l'être ! Le tutorat est une forme de relation pédagogique, une posture et ne se décrète pas en dehors de la relation tuteur/porteur de projet.

En terme d'éducation populaire, il y a un enjeu fort à permettre à tous de développer sa propre capacité à écrire, dans la situation d'accompagner un projet en particulier. Celui qui tient la plume, tient le pouvoir...

projet-suivi post création.

Formation

Petit rappel de l'évolution du langage : en 60 ans nous sommes passés progressivement de l'éducation populaire (donner à chacun du pouvoir sur sa vie) à l'éducation permanente (1958), puis à la formation permanente et à la formation continue pour aboutir à formation professionnelle (1971). C'est-à-dire d'un projet d'émancipation des individus (Eduquer — étymologiquement : educare : nourrir, élever, instruire) à un projet d'adaptation des individus aux besoins des entreprises.

- Etymologie : vient de forme (bol, récipient, moule). Dans cette « forme », quelque chose se définit en creux : la forme ne dit pas le contenu, mais le contenant.
- On peut user du mot former de deux manières : « je me forme » ce qui implique qu'on agit soi-même sur sa propre formation. Ou bien : « je suis une formation », qui donne plus de pouvoir à l'autre, au formateur. Cette formation est plus passive, moins dynamique.

On peut faire de la forme une finalité, dans ce cas la formation peut être un formatage pour adapter les individus aux désirs de l'économie ou faire de la formation un moyen au service d'un projet éducatif.

- Une formation qui se veut partie prenante d'un accompagnement de projet s'appuie sur quelques principes :
 - penser la formation comme un moyen tendant vers l'autonomie des individus ;
 - organiser de la souplesse dans un cadre solide : il faut du cadre pour pouvoir être souple (sinon on est dans le mou et le flou et pas dans le souple !), et il faut de la souplesse car le cadre est un moyen (pédagogique) et jamais un but en soi ;
 - provoquer des alternances :
 - entre l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif ;
 - entre le recours aux théories et le recours à la pratique ;
 - entre interventions de formateurs et interventions de tuteur : il faut plusieurs référents pour avoir au minimum 2 points de vue ;
 - entre dire et écrire : l'écrit est un puissant médiateur pour amener à préciser sa pensée

et la partager avec d'autres : il est exigeant, précis et nécessite, pour sa mise en oeuvre, d'avoir parfois recours à d'autres médiations. Notamment quand le porteur de projet n'écrit pas de manière spontanée, ou quand la mise en oeuvre du projet ne nécessite pas la production d'un document écrit.

En conclusion, le formateur est donc celui qui centré sur la forme, assure la réalisation de la formation, et non pas celui qui, centré sur un savoir, en assure la diffusion.

Activité, création d'activités, d'emplois, TPE

Il est important de se repérer dans un paysage où les termes de création d'activités et de TPE sont employés sans être définis précisément.

Dans les dynamiques rurales où s'ancre notre pratique quand nous parlons de création d'activités nous devrions dire création de son propre emploi.

- Quand nous parlons d'activités, il s'agit donc d'emplois : l'action strictement bénévole n'est pas concernée mais pour autant on ne parle pas de niveau de rémunération. En sous-jacent on pense ici : ce qui anime les gens, c'est l'activité dont ils veulent vivre, pour tout ou partie. Il n'est pas important pour nous que cette activité soit la seule source de rémunération, ni qu'elle se matérialise par une entreprise distincte (cela peut être une activité dans une entreprise existante), ni non plus qu'il s'agisse d'une activité du secteur marchand, ni non plus que cette activité exclut tout bénévolat.

Si nous parlons création (et non création/reprise), c'est pour respecter la dynamique des porteurs de projets. La plupart des institutions et des organisations techniques font le choix de ne pas distinguer créations et reprises d'entreprises. Or les porteurs de projet se voient plus « créer leur truc » que reprendre le « truc » de quelqu'un d'autre. Pourtant on pourrait imaginer que les porteurs de projet créent leur emploi dans la structure à reprendre, que l'existence d'une structure, d'un marché, d'outils de travail seraient des atouts pour celui qui débute mais... en tous cas ils ne le vivent pas du tout comme ça.

Ce n'est pas ou peu le projet de reprendre une entreprise qui amène les gens à nous rencontrer mais le désir de créer, et donc nous pensons indispensable de distinguer les deux dynamiques pour pouvoir bien les traiter toutes les deux.

De plus, si on pose que la finalité est un milieu rural

vivant (et non la pérennisation des entreprises existantes !) il faut nécessairement qu'il y ait, en plus des reprises de l'existant, des créations « nouvelles ». Donc c'est aussi bien qu'il y ait cette envie là chez les porteurs de projet, car la reprise de l'existant ne permettra pas à elle seule un rural vivant.

- TPE : autour de la notion de Très petite entreprise se rejoignent plusieurs approches qui n'ont pas le même point de vue au départ et qui évoluent dans des sphères différentes : le courant éducation populaire, le courant développement territorial, le courant insertion/création d'emplois par les chômeurs et le courant création d'entreprises (organisations consulaires et intervenants du développement économique). À chaque fois le même mot est employé mais il cache des réalités très différentes.

En ce qui nous concerne, la TPE est caractérisée par la logique de création de son propre emploi. La TPE est certes remarquable par sa taille mais surtout par la dynamique qui anime celui ou celle qui la crée : « je ne veux pas de patron mais je ne veux pas être patron non plus ». Parfois il se peut que la TPE ainsi créée se développe et nécessite création de postes supplémentaires : dans ce cas selon les personnalités des créateurs et des (potentiels) salariés, les formes de développement de l'entreprise peuvent varier : du classique patron/salarié à l'association (GAEC, SCOP, coopérative) ou au réseau de TPE.

Les formes d'activités qu'il faut parfois distinguer :

- La combinaison d'activités dont le tout fait une entité économique, un système, un projet unique qui nécessite de mêler des compétences différentes. L'exemple type est l'exploitation rurale : ferme pédagogique où production agricole et services s'appuient l'un sur l'autre en imbrication totale, ou encore, le café-lecture où le café ne peut pas exister seul sans les journaux et les bouquins, ni l'inverse.
- la diversification : à partir d'une entreprise existante on greffe une autre activité plus ou moins complémentaire visant à créer ou consolider de l'emploi. L'exemple type est l'exploitation agricole avec activité de découverte à la ferme : si l'activité pédagogique cesse, cela ne remet pas

en cause l'existence de la ferme même si cela fragilise l'entreprise et les équilibres d'ensemble du système. Les activités peuvent presque exister seules, individuellement et sont, à leur manière, spécialisées. La diversification ajoute des activités plus qu'elle ne les combine.

- la pluriactivité : une activité économique assure une partie des revenus de la personne. L'autre partie est assurée par ailleurs. La personne a deux statuts différents. L'exemple type est : agriculteur-enseignant, paysan-guide de randonnée, création artistique et salariat saisonnier... La viabilité à l'année nécessite deux bouts différents et qui peuvent être sans lien apparent.

Bien sûr pour une même TPE on peut aussi trouver des intermédiaires entre deux de ces trois formes d'entreprendre, soit de manière durable et stable soit de manière transitoire, notamment dans le cas de pluriactivité « alimentaire » pour permettre une création progressive de la deuxième activité.

Projet : étymologie – du latin *projectus* : ce que je jette devant moi.

- Le projet est en ce qui nous concerne ici : la projection de ses désirs au devant de soi

De cette approche, plusieurs conséquences :

- le projet est lié à l'individu dans toutes ses dimensions et n'est jamais transposable : il vient du « ventre » de chacun (tout autant que de sa tête) et ne peut se travailler qu'en tenant compte de qui le porte et de son histoire ;
- l'individu qui porte un projet investit tous ses moyens, ses forces, son énergie dans la réalisation de celui-ci. D'une certaine manière le projet est « vital » ;
- le projet n'est pas toujours cohérent, rationnel, construit, réaliste... mais c'est quand même « du projet » (et pas de l'idée de projet). Travailler à sa réalisation nécessitera de faire le tri dans l'iconoclaste, le désordre et le bouillonnant, : il s'agit de travailler aux négociations, de lâcher par endroit, faire le deuil de

certains rêves et d'organiser l'action ;

- le projet n'est jamais terminé : il se modifie et se complète en permanence face à l'évolution de l'individu et aux réactions de l'environnement.

Enfin, tout de même, passer à la réalisation du projet nécessite un minimum d'adaptation, donc il faut des médiations entre les désirs et l'adaptation... c'est là que se situe l'accompagnement et la vigilance de l'accompagnateur.

- Le projet n'est pas la réalisation du projet :

Personne ne réalise tous ses projets mais avoir des projets est nécessaire pour vivre ! L'accompagnateur va donc avoir à travailler aussi avec des projets qui ne se réaliseront pas mais qui devront être abandonnés après un travail, en conscience.

Il faut distinguer ces deux notions (projet/réalisation du projet) dans l'accompagnement afin de ne pas censurer dès la première verbalisation orale d'un projet : certes le projet est idéalisé (mais comment ne pas idéaliser ce qui tient vraiment à cœur ?) mais dans cet idéal se cachent aussi la rationalité et la cohérence. L'accompagnateur doit intervenir pour aider le porteur de projet à distinguer l'important de l'accessoire, accepter la dualité projet/réalisation qui nécessite, dès qu'on est dans l'action, de réajuster en permanence.

L'inverse de se projeter est s'adapter : se situer du côté des désirs que l'environnement a pour soi, être plus sensible à ses besoins qu'à ses désirs. Dans de nombreuses situations sociales le mot projet est employé mais pour réaliser des besoins : sous couvert du séduisant concept de projet le porteur de projet est amené à s'adapter à ce que son environnement proche (famille, milieu social) ou plus large (institutions, organisations) attend de lui. Il est important pour l'accompagnateur et plus encore pour le porteur de projet lui-même de repérer ces dynamiques afin d'agir le plus lucidement possible. Sans tomber dans la facilité du jugement moral (par exemple penser que se projeter c'est bien et s'adapter c'est mal ! ou l'inverse !) mais pour amener le porteur de projet à réaliser cette distinction.

- Le projet n'est pas la propriété de celui qui accompagne !

Il est fondamental que ce dernier soit vigilant à ne jamais s'approprier le projet, à limiter ses tentations de pouvoir (même lorsqu'il est persuadé de prendre

du pouvoir pour éviter au porteur de projet des erreurs et leurs conséquences), à ne pas transférer ses propres désirs et croyances, bref à ne pas trop projeter sur le porteur de projet.

- **Projet professionnel ou projet de vie ?**

- Le projet de vie, c'est la réponse à la question : comment je veux vivre ?

il faut donc que chacun travaille, tout ou partie, des questions de relation à la propriété, vie de couple, et/ou de famille, relation aux territoires, relation à l'argent, au pouvoir, à la liberté et sous quelles formes... , engagement, etc. ?

- Le projet professionnel répond à : comment je veux travailler ? Avec qui, dans quel contexte, avec quel résultat (argent, valorisation, épanouissement, progression...), avec quel investissement (temps, argent, énergie).

- **Projet individuel ou projet collectif ?**

Chaque individu porte des projets très personnels, mais chaque individu a une vie sociale et partage tout ou partie de ces projets avec d'autres : couple, amis : travailler à l'accompagnement d'un projet collectif nécessite de distinguer les projets de chaque membre du collectif et le projet commun né de la rencontre des individus.

Par exemple : dans un projet de couple, trois projets sont à distinguer et à relier entre eux.

Dans un projet collectif, quelque chose soude, relie, rallie, rameute plusieurs personnes autour de désirs... un danger est de sacrifier au collectif le désir de chacun ! Il y a donc nécessité de résister à l'idée de travailler uniquement au sacro-saint projet collectif... mais travailler parallèlement sur le projet de chacun et la part commune, ce qui soude, relie.

- **Rupture** : la rupture est importante, car nécessaire à un moment donné pour (oser) affirmer son désir.

La rupture est toujours concrète : c'est un ou plusieurs éléments de rupture qui apparaissent en même temps (famille, lieu de vie, rythme de vie, travail, couple...).

La rupture existe soit avant, et provoque la dynamique de projet, ou alors, c'est la volonté de se mettre en dynamique de projet qui pousse à la rupture.

- **Les qualificatifs des projets :**

Selon les milieux culturels et leurs références de la norme, des qualificatifs apparaissent. Il est utile de nommer à quoi chacun fait référence.

- **Projet hors normes ou hors cadre** : est utilisé

dans le milieu agricole, en référence explicite à la norme de transmission familiale des entreprises agricoles, financée par les pouvoirs publics dans des dispositifs dits d'installation de jeunes agriculteurs (subvention, prêts à taux bonifiés, etc.). Le monde agricole parle d'installation pour évoquer en fait les cessions/reprises et qualifie les créations d'exploitations agricoles nouvelles, d'installation hors norme ou hors cadre (sous entendu hors cadre familial), les englobant de la sorte avec des transmissions non familiales.

- **Projet atypique ou innovant** : est employé dans le jargon de la création d'entreprise soit parce que la nature de l'activité souffre de référence soit parce que la personnalité de celle ou celui qui le porte, ou son parcours surprend, inquiète ou séduit. C'est une définition en creux soit du tissu économique existant soit d'un public qui serait « le public classique de la création d'activité », lequel est lui même rarement définit. Le terme d'innovant a été choisi par les pouvoirs publics de la région Rhône-Alpes pour expérimenté une mesure de financement spécifique et originale de l'agri-ruralité (mesure « entreprises rurales innovantes ») puis de combinaisons d'activités rurales (mesure « entreprises localement innovantes »)

Le terme atypique est aussi utilisé par de nouveaux acteurs de la création d'activités que sont les intercommunalités engagées dans l'accueil de nouveaux habitants. Ces potentiels nouveaux habitants sont aussi parfois des « porteurs de projets », et même « porteurs de projets professionnels » qu'il faut accueillir, orienter, voire accompagner. Et leurs projets sont souvent désorientant pour qui manque d'expérience ou de références. D'où le qualificatif d'atypique...

Enfin, le terme d'innovant est aussi régulièrement employé dans le milieu de la création d'entreprise pour qualifier des projets utilisant des technologies « innovantes » : par exemple, il y 10 ans, il s'agissait des technologies numériques, aujourd'hui des biotechnologies et des manipulations génétiques.

- **Projet complexe, projet remarquable** – il s'agit là du langage d'accompagnateurs, de pédagogues qui tentent de définir le projet par ses caractéristiques de combinaisons d'activités, de progressivité, ou insistent sur la prédominance du projet de vie...

Ces qualificatifs (hors-norme, innovant, a-typique ou remarquable) ne sont généralement pas utilisés par les porteurs de projet. Ceux-ci ne ressentent ni la complexité ou la situation à la marge d'une norme. Plutôt que de l'observer avec un oeil rond, ils la vivent ! Pas plus qu'ils ne se sentent réellement « entrepreneurs », certains mêmes rejetant ce terme et une partie des valeurs qu'il sous-tend à leurs yeux.

Progressivité : il n'y a pas de projet s'il n'y a pas de temps... Cette dynamique est essentielle :

- le projet est un processus long et les retours en arrière ne signifient pas qu'on ne se situe plus dans le projet.

- définition de la progressivité : un accès différé dans le temps et progressif aux statuts sociaux, juridiques et fiscaux ainsi qu'aux moyens de production adaptés à l'activité.

L'acceptation pleinement de cette progressivité comme une nécessité à l'évolution d'un projet justifie d'une part d'accompagner dans la durée mais aussi de mettre en place des sas et des passerelles dans le parcours du porteur de projet comme les couveuses, les coopératives d'activités ou tout autre espace de test.

Rural/agricole

Contrairement aux apparences, la distinction entre les deux n'est pas partagée :

- par les acteurs du milieu de l'insertion et du développement économique qui ne connaissent pas assez le milieu rural pour les distinguer ;

- par les organisations agricoles de tous horizons qui ont, par habitude et par intérêt, toujours du mal à accepter que le rural soit autre chose que l'agricole au sens large.

Dans ce contexte il nous faut donc rappeler que notre finalité n'est pas le développement de structures agricoles ou même paysannes, mais d'ac-

Reconnaître la nécessité de cette progressivité signifie parfois résister à la pression du porteur de projet qui veut que ça avance tout de suite et maintenant ou de l'environnement qui veut des « résultats » immédiats.

compagner l'innovation sociale pour un milieu rural vivant, y compris dans le monde paysan.

Dans ce cas en effet, lutter pour un milieu rural vivant, c'est lutter contre la disparition des paysans mais pas au détriment de la pluralité des manières de vivre en milieu rural et pas comme une fin en soi.

Viabilité : étymologiquement : du latin via (voie) : « où l'on circule aisément », (quand c'est viable c'est que ça va bien) et du français vie quand l'adjectif viable signifie « remplit les conditions nécessaires pour durer ».

L'habitude veut que ces « conditions pour durer » soient ramenées à la seule condition du revenu monétaire dégagé par une activité. Ainsi viabilité est souvent confondue avec rentabilité.

Mais en référence à l'étymologie première, on voit bien que la viabilité dépasse le concept du revenu : une activité rentable peut ne pas être viable (trop pénible, trop déstabilisante, trop polluante) et une activité peu rentable peut s'avérer viable car d'autres sources de revenus ou un mode de vie plus autonome, viennent compenser et équilibrer, et permettre aux gens de vivre.

Ainsi, créer son propre emploi viable se définit en fonction de ce qui convient au porteur de projet.

De plus, sur le strict plan économique, envisager la viabilité nécessite de prendre en considération l'intervention de la puissance publique dans le fonctionnement de l'entreprise : exonérations, prise en charge d'infrastructures, subventions, soutiens matériels et immatériels... Tout autant d'interventions qui rendent des activités viables par volonté politique et action de la collectivité. Alors que d'autres activités (tourisme, culture, création etc.) seront jugées comme peu ou pas viables mais sans tenir compte de l'absence de soutiens spécifiques.

Qui oserait dire aujourd'hui que l'activité agricole est viable dans une logique de fixation des prix par les marchés mondiaux ? Plus encore, quelle serait la viabilité des parcs de loisir sans la participation des contribuables ?

La question de la viabilité n'est pas celle de l'entreprise mais celle du système entreprise-famille, voire plus largement celle du système entreprise-famille-territoires.